

REGARD CRITIQUE

Le journal du comité de la CUAE

Automne 2015 n° 47

ÉDITO

C'est la rentrée, et les dossiers universitaires reprennent à toute allure ! L'effervescence d'une nouvelle année qui commence ne doit pas nous faire oublier les conditions de vie précaires dans lesquelles vivent un grand nombre d'étudiantes*. En effet, une étudiante sur cinq ne peut pas se permettre de partir une semaine en vacances (p. 4). C'est pourquoi il est important de nous organiser pour défendre les intérêts des étudiantes, comme cela a été le cas l'année dernière pour la question des stages, notamment avec la campagne *Pay your interns* (p. 10) ou avec le changement de réglementation régissant l'accès à la profession de logopédie (p. 7).

Ces exemples montrent à quel point il est important que les étudiantes s'unissent pour donner leur avis sur les dossiers politiques. Or, au cours de ces derniers mois, nous avons constaté la construction d'un discours *apolitique* au sein de l'université. Ce discours met en danger le suivi de ces dossiers et affaiblit la voix des étudiantes. *L'apolitisme* n'est pas une valeur, à la fois parce qu'il n'est pas réalisable mais aussi parce qu'il masque toujours des intérêts (p. 2). Le débat promet d'être stérile s'il ne pose pas les vraies questions, à savoir ce qui se cache derrière une telle façade (p. 12).

La CUAE veille à ce que les dossiers politiques touchant les étudiantes et leurs associations soient suivis de près – qu'il s'agisse d'assurer des conditions de vie décentes ou d'obtenir le droit à avoir des espaces pour se connaître et échanger. Tel est l'une des fonctions incontournables d'une association faîtière.

Certaines préféreraient que les étudiantes se contentent de consommer leurs cours et de festoyer. Ne nous leurrions pas, il faut rester unies si nous voulons maintenir nos acquis.

Le comité de la CUAE

* Les termes au féminin s'entendent, bien sûr, aussi au masculin.

SOMMAIRE

- La défense des intérêts et l'apolitisme - p. 2
- Condition de vie des étudiantes : à notes égales - p. 4
- La logopédie ce n'est pas pour les pieds - p. 7
- Deuxième opus de notre trilogie de type surréaliste *IUFE got talent* - p. 8
- Internship ou interns cheap ? - p. 10
- Manuel pour secouer les Nations Unies - p. 12
- Amour, gloire et contre-faîtière - p. 13
- Mais que fait le rectorat ? - p. 14
- Recette pour un *cake financier* - p. 15
- Agenda et divers - p. 16



La défense des intérêts et l'apolitisme

La CUAE est la faïtière de l'Université de Genève depuis les années 70. Elle s'est construite sur les ruines de la faïtière précédente afin de canaliser l'agitation étudiante de l'hiver 1969. Depuis son existence, la CUAE s'est battue sur de nombreux fronts et a obtenu de nombreuses avancées pour les étudiantes et les associations d'étudiantes tout en maintenant un dialogue constructif avec les instances de l'université et du rectorat.

Récemment, avec l'émergence d'une « contre-faïtière », le mode de fonctionnement de la CUAE a été remis en question. Notamment, il a été question d'*apolitisme* et du rôle d'une association faïtière dans la défense des intérêts de ses étudiantes et de ses associations membres.

Le comité a donc souhaité revenir sur les notions d'*apolitisme* et de défense des intérêts afin de clarifier certains malentendus.

JE SUIS APOLITIQUE.

JE N'EXISTE PAS.



Le politique à l'université... est partout !

L'université est une institution de l'État qui est structurée de manière hiérarchique en organes décisionnels et consultatifs. En tant que corps étudiant, nous sommes la majorité écrasante des individus fréquentant ce lieu. Chaque pas que nous faisons à l'intérieur de l'université - des portes tournantes qui ne marchent pas aux poubelles de tri récemment installées - est la conséquence de décisions politiques. Notre cursus, les choix des cours, les règlements, la cafétéria et ses prix, les heures d'ouvertures de la bibliothèque, les services à disposition des étudiantes, les espaces de bien-être... tout est issu de décisions politiques. Or, les étudiantes ont rarement leur mot à dire à ces sujets.

Depuis 40 ans, la CUAE se bat pour que les étudiantes, qui sont les principales concernées par les décisions, puissent être représentées dans les discussions et espaces décisionnels de l'université. Nous avons obtenu le droit de siéger dans différentes instances (Assemblée de l'Université [AU], Conseils Participatifs [CP], etc.). Mais cette représentation est encore largement insuffisante, comme le prouvent les nombreux dossiers que nous suivons (vétusté des bâtiments aux Bastions, hausse des taxes d'études, prix des cafétérias, règlements dans diverses facultés, désordre administratif, manque d'espaces étudiants, etc.).

La politique concerne aussi et particulièrement les associations (facultaires ou non). Elles sont les actrices clés de la vie et politique étudiante. Certaines de leurs membres siègent d'ailleurs dans des CP et de fait prennent des décisions politiques. La création d'une dynamique de vie étudiante se frotte également à des choix politiques (être subventionnés par de grandes firmes acceptables ou non, proposer des prix abordables ou non, inclure des minorités sexuelles, raciales ou non, choisir d'investir du temps dans l'organisation d'un événement festif plutôt que dans une autre thématique, etc.). Il n'est pas question ici de juger les choix des associations ou des étudiantes, mais d'avoir l'honnêteté intellectuelle d'affirmer que l'*apolitisme*, c'est-à-dire l'absence de prise de décisions qui influencent sur les manières de vivre ensemble, n'existe pas. De ce fait se pose la question de ce que l'on défend dans nos choix et pour qui.

La politique
concerne aussi et
particulièrement les
associations

En tant qu'association
faïtière, la CUAE réunit,
représente, écoute et aide les
associations et étudiantes



La CUAE est une association faïtière dont les structures sont ouvertes et démocratiques. Ce sont les étudiantes qui déterminent les lignes directrices de la

CUAE. Ainsi, chaque semestre a lieu une Assemblée Générale [AG] à laquelle toutes les étudiantes sont conviées. Ce sont lors de ces AG que sont décidées les questions de fond qui vont structurer les activités et positions de la CUAE. Durant ce même semestre ont lieu deux Assemblées des Déléguées [AD]. Ces assemblées réunissent les associations membres pour coordonner leurs actions, communiquer leurs événements et décider conjointement des dossiers politiques à suivre à l'université. La CUAE possède une expertise pointue sur de nombreux dossiers et une

connaissance

approfondie des

rouages de

l'université. En

conséquence, elle

est l'organe

compétent pour

apporter de l'aide aux

associations et étudiantes : que ce soit

dans leurs démarches auprès des diverses

instances (universitaires, étatiques, etc.),

dans l'organisation d'événements ou

encore dans la mise à disposition

d'espaces et de lieux de rencontres. La

CUAE, à travers ses assemblées et

événements, crée des espaces de

coordination et de collaboration

primordiaux pour la promotion d'une vie

estudiantine dynamique et enrichissante.

En tant qu'association faîtière, elle

réunit, représente, écoute et aide les

associations et étudiantes.

Le comité a néanmoins eu le regret de

constater la farouche volonté de certaines

de prétendre que l'organisation

d'événements festifs était le rôle

principal d'une faîtière et surtout que

cette dernière se devait être *apolitique*.

Comment peut-on prétendre être

apolitique lorsque l'on siège dans des

organes décisionnels, lorsque l'on brasse

beaucoup d'argent, que l'on finance

certaines projets et pas d'autres, que l'on

propose des soirées à des prix non

abordables et que l'on accepte la hausse des taxes d'études ? Tout simplement comment peut-on prétendre ne pas faire de choix politiques lorsque ces derniers constituent l'essentiel de nos activités ?



La défense des intérêts
des étudiantes et associations
est primordiale

Au comité, nous nous posons

des questions sur les « effets »

que ces discours peuvent

avoir... Dire qu'une décision

n'est pas politique, c'est dire

qu'elle ne peut pas être discutée.

Comment peut-on vouloir créer une

faîtière qui ignore les avis de ses

différentes associations, mais en même

temps souhaite uniquement les réunir

pour avaliser ses propres décisions ?

La défense des étudiantes et des

associations nous semble en ce sens

primordiale. Nous ne devons pas laisser

les discours *apolitiques* camouflés par de

jolies fêtes et de solides structures

bureaucratiques pénétrer l'université et

limiter encore un peu plus l'espace de

liberté des étudiantes.

C'est pourquoi la CUAE, en tant que

faîtière, restera en place et soutiendra

toujours et inconditionnellement les

étudiantes et associations dans la

direction qu'elles souhaitent prendre.

Elle ne cachera pas ses décisions et

activités derrière la bannière de

l'apolitisme ni derrière des structures

bureaucratiques et hiérarchiques. La

CUAE sera toujours prête à discuter de

ses positions, décisions et activités pour

que celles-ci soient cohérentes avec la

volonté des étudiantes et associations. **La CUAE restera plus que jamais à l'affût !**

UN PEU D'INSPIRATION

« Ils ont peut-être les matraques les plus dures, ils ont peut-être les armures les plus épaisses, ils ont peut-être les plus grands journaux, ils ont peut-être les portefeuilles les plus épais, mais nous, nous avons le souffle le plus long. Nous avons le courage des opprimés, nous avons la force de la multitude. Mais surtout, nous avons, tout simplement, raison » - extrait du discours tenu par Gabriel Nadeau-Dubois (porte parole de la CLASSE) lors de la lutte étudiante contre la hausse des taxes au Québec en 2012.

LA CUAE AUTOUR D'UNE TABLE RONDE

La CUAE participe au débat public autour de la question « les sciences sociales sont-elles utiles à la démocratie ? »

Cette discussion s'inscrit dans un débat politique plus large dans lequel l'UDC a récemment attaqué l'utilité et la rentabilité économique des étudiantes en sciences sociales.

Les sciences sociales sont primordiales pour permettre de penser de manière critique la société. Mais elles connaissent également de nombreux problèmes: certains leur sont propres et d'autres sont plus largement reliés aux impératifs politiques et économiques que l'université et les politiques dominantes mettent en place.

Pour assister au débat, rendez-vous mardi 15 septembre à 18h30 à Unimail en MS130.



Conditions de vie des étudiantes : à notes égales !

Philosophes et économistes désignent l'éducation comme vecteur central de justice sociale. Paul Bairoch, Christian Morisson ou encore Thomas Piketty considèrent que les inégalités au sein d'une société s'atténuent à mesure que se diffusent l'éducation et le savoir technologique. Cette diffusion dépend de « la capacité des pays à mobiliser les financements et les institutions permettant d'investir massivement dans la formation de leur population »¹.

Pourtant, depuis 1994, le montant versé par la Confédération helvétique en bourses d'études a constamment diminué alors que l'effectif total des étudiantes et le PIB relatif par habitante n'ont cessé de croître (Figure 1).

A la lumière du rapport principal de l'Office fédéral de la statistique (OFS) relatif à l'enquête 2013 sur les conditions de vie des étudiantes, le présent article tente d'appréhender certaines inégalités entre les étudiantes de Suisse dans leur accès et leur rapport aux études. Son but est d'attirer l'attention sur l'importance politique et sociale des bourses étudiantes (dans le contexte de « l'initiative sur les

bourses d'étude » déposée par l'Union des Étudiantes de Suisse (UNES)).

Il paraît tout d'abord essentiel de souligner que l'accès aux études universitaires est encore largement déterminée par l'origine sociale. Dans les hautes études universitaires, 64 % des étudiantes ont au moins une parente titulaire d'un diplôme d'une haute école ou d'une formation professionnelle supérieure². Dans les domaines de la santé, des sciences et techniques qui sont les plus chronophages, environ 75 % des étudiantes ont au moins une parente titulaire d'un diplôme d'une haute école

ou d'une formation professionnelle supérieure³. Pouvoir faire des études signifie avant tout disposer de temps et donc de ressources financières. Le rapport décrit une « tendance statistique suivant laquelle plus le niveau de formation des parents est élevé, plus le taux d'occupation des étudiantes exerçant une activité lucrative est faible »⁴.

Les trois principales possibilités d'obtenir un financement sont le soutien parental, l'activité rémunérée et l'obtention d'une bourse. L'OFS indique que 75 % des étudiantes exercent une activité rémunérée et que leurs ressources

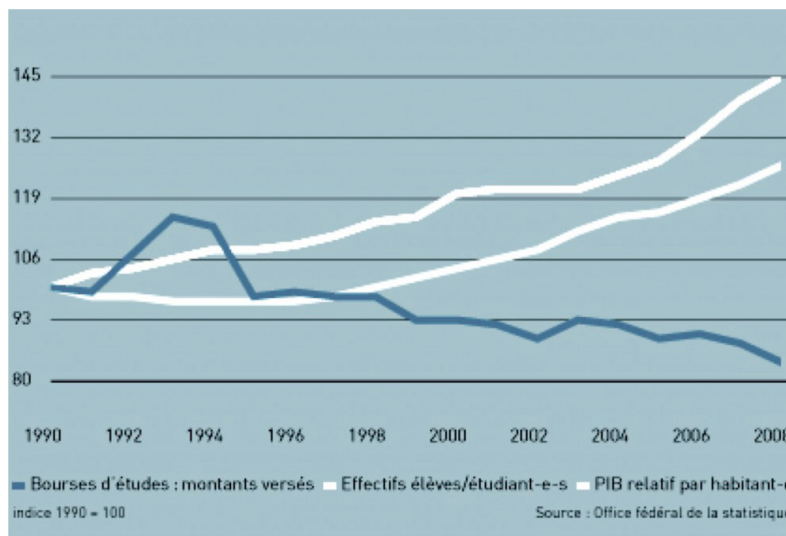


FIGURE 1

Relation entre l'activité rémunérée et les études, moyenne en heures par semaine

G 3.24

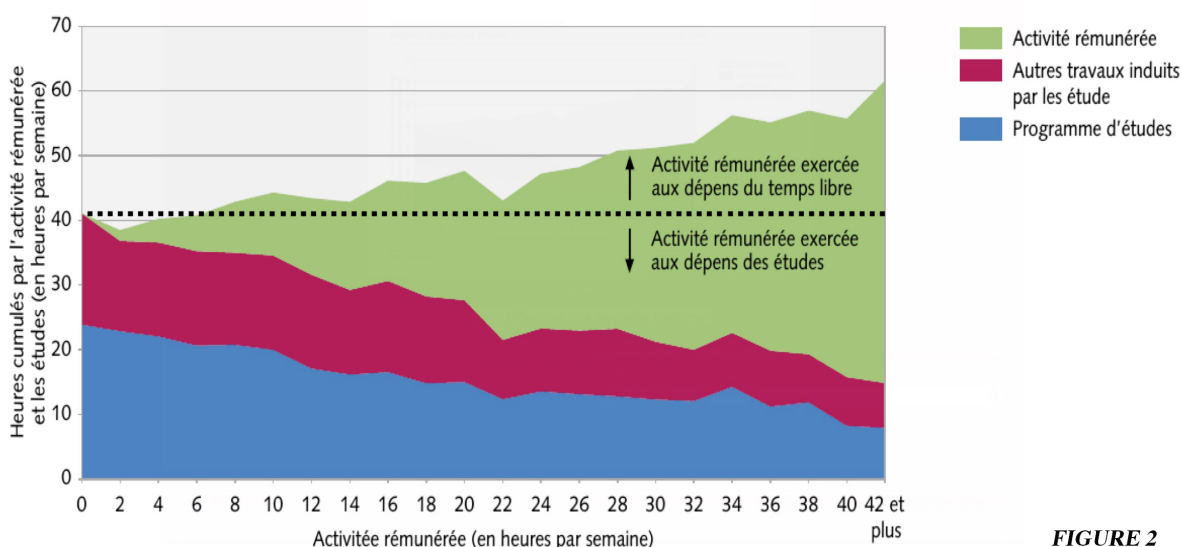


FIGURE 2

s'élèvent en moyenne à 2000 CHF/mois, avec un quartile inférieur qui touche au maximum 1485 CHF/mois et un quartile supérieur qui touche au minimum 2850 CHF/mois⁵. Il est aussi précisé que les étudiantes ne disposant pas de ressources parentales obtiennent 80 % de leur financement grâce à une activité rémunérée⁶ et que seulement 11 % des étudiantes se financent exclusivement grâce à leur activité rémunérée⁷.

Ces chiffres permettent un premier constat sur l'inégalité d'accès aux études : celle qui n'a ni soutien familial ni étatique (c'est-à-dire de bourses) n'a qu'une chance sur dix de faire des études supérieures. Celle qui ne jouit pas de soutien familial est condamnée à gagner 1600 CHF/mois (80 % de 2000 CHF) ce qui représente 16h de travail hebdomadaire à 25 CHF/h parallèlement aux études (1600/25/4=16). Un tel taux d'activité réduit en moyenne de dix le nombre d'heures consacrées hebdomadairement aux études⁸ (Figure 2). Il est à noter que 22 % des étudiantes universitaires ont un taux d'occupation professionnel de 41 à plus de 80 %⁹. On imagine facilement les dégâts de ce genre de taux sur les résultats aux examens. Celui qui a bénéficié de plus de temps à consacrer à ses études aura, toutes choses égales par ailleurs, de meilleurs résultats. Ces chiffres poussent à s'interroger sur la légitimité de l'ensemble du système actuel de notation qui ne tient pas le moindre compte de cette inégalité.

Pour appréhender les inégalités dans le rapport aux études, l'OFS utilise comme indicateurs de privations matérielles : « l'impossibilité de payer

une facture imprévue de 2000 CHF » et « l'impossibilité de prendre une semaine de vacances hors de chez soi »¹⁰. On constate que 40 % des étudiantes sont incapables de faire face à une facture imprévue de 2000 CHF et que 18 % d'entre eux sont dans

l'impossibilité de prendre une semaine de vacances.

D'après le site *primeinfo.ch*, la franchise LAMal est environ de 2000 – 3000 CHF pour les contrats d'assurance les moins onéreux. Une étudiante liée

par un tel contrat et faisant partie des 40 % mentionnées ci-dessus n'a simplement pas le droit d'être malade. Une facture impayées de 2000 CHF se transforme rapidement en un boulet très dur à tirer connaissant la rapidité avec laquelle le corps médical transfère les impayés aux sociétés de recouvrement et le zèle déployé par celles-ci pour saler la facture.

La précarité liée à l'origine sociale se fait particulièrement sentir pour les étudiantes issues de la première génération de migration. Parmi elles, plus d'une étudiante sur deux est incapable de faire face à une facture imprévue de 2000 CHF et plus d'un quart d'entre elles sont dans l'impossibilité de prendre une semaine de vacances. Ces chiffres ne varient que de 1 à 2 % pour les étudiantes issues de la deuxième génération de migration¹¹. Pour les étudiantes au bénéfice d'une bourse, ces chiffres sont de 54 % (impossibilité de faire face à une facture) et 26 % (impossibilité de prendre des vacances). Ces pourcentages, paradoxalement élevés,

s'expliquent par le fait que les étudiantes qui jouissent d'une bourse ne peuvent l'obtenir que si leur condition financière est déjà rudimentaire et se la voient retirée si cette condition s'améliore trop¹².

Les bourses d'études représentent malgré tout un moyen de combattre ces inégalités. Elles constituent 40% des ressources des étudiantes qui en reçoivent¹³. La note négative résonne au niveau des taux d'acceptation des demandes de bourses qui est à peu près de 50 %¹⁴. En moyenne, les bourses représentent 40 % du financement des étudiantes qui en obtiennent. Refuser une demande de bourse consiste à condamner le demandeur à obtenir 800 CHF par mois. Cette charge se répartit à moitié sur les parents et à moitié sur l'étudiante. Celle qui n'a pas de soutien parental devra donc travailler 8h supplémentaires par semaine si elle n'obtient pas de bourse (800/25/4=8). Une telle

augmentation du taux d'activité réduit en moyenne de cinq le nombre d'heures consacrées hebdomadairement aux études.

Ces statistiques questionnent le réel fonctionnement de « l'ascenseur social » universitaire. En effet, les plus démunies paraissent devoir mettre de côté leur santé, leur temps libre et leurs loisirs pour accéder aux études universitaires. Même si elles y parviennent, elles seront dès lors soumises à un système de notation qui n'a pas la moindre considération pour ces sacrifices.

Cette analyse mène inévitablement à soutenir toute politique favorable à l'augmentation des bourses estudiantines. « L'initiative sur les

Les plus démunies
doivent mettre de côté leur
temps libre, leurs loisirs et leur
santé pour accéder aux
études

Les
bourses d'études
représentent malgré tout un
moyen pour combattre les
inégalités

bourses d'étude » propose principalement une harmonisation des politiques cantonales de bourses d'études, ainsi que l'instauration d'un « minimum vital » pour celles qui obtiennent l'aide à la formation. Ce minimum est chiffré par le comité d'initiative qui précise que la moitié des frais d'études annuels (10'000 – 12'000 CHF) devraient être couverts par la bourse¹⁵. Par rapport aux prestations actuelles, les coûts supplémentaires engendrés par cette réforme sont estimés à 500 millions de francs ce qui pousse naturellement le Conseil fédéral à rejeter l'initiative. Cette exigence de « garantir un niveau de vie minimum au moyen des aides à la formation » n'est évidemment pas retenue dans le contre-projet indirect à l'initiative¹⁶ alors qu'il s'agit précisément du seul apport substantiel, initiative et contre-projet confondus, permettant de lutter concrètement contre les inégalités qui caractérisent les hautes études universitaires.



OUI A L'INITIATIVE SUR LES BOURSES D'ÉTUDES

Affiche de campagne de la CUAE pour l'initiative sur les bourses d'études

Le nouvel agenda de la CUAE est arrivé

La **squille** ou la « **crevette-mante paon** » est à l'honneur dans l'agenda-guide de cette nouvelle année académique 2015-2016. L'agenda de la CUAE est 100 % gratuit et garanti sans pub. Il regorge de tuyaux pratiques et de bons plans à Genève. Si tu n'as pas encore reçu ton agenda-guide, tu peux venir en chercher aux bureaux de la CUAE au 102 boulevard Carl-Vogt (dans la limite de nos stocks).



- | | | |
|--|--|--|
| <p>1. Thomas Piketty, « Le Capital au XXI^e siècle », éditions du Seuil, septembre 2013, p. 123.</p> <p>2. Rapport principal de de l'Office Fédéral de la Statistique (OFS) relatif à l'enquête 2013 sur les conditions de vie des</p> | <p>étudiants, février 2015, p. 21.</p> <p>3. <i>Ibidem</i>, p. 21.</p> <p>4. <i>Ibidem</i>, p. 43.</p> <p>5. <i>Ibidem</i>, p. 8.</p> <p>6. <i>Ibidem</i>, p. 68.</p> <p>7. <i>Ibidem</i>, p. 65.</p> <p>8. <i>Ibidem</i>, p. 68.</p> <p>9. <i>Ibidem</i>, p. 44.</p> <p>10. <i>Ibidem</i>, p. 85ss.</p> <p>11. <i>Ibidem</i>, p. 85.</p> <p>12. <i>Ibidem</i>, p. 85.</p> <p>13. <i>Ibidem</i>, p. 68.</p> <p>14. <i>Ibidem</i>, p. 71.</p> | <p>15. Message du Conseil fédéral relatif à l'« Initiative sur les bourses d'études » et au contre-projet indirect (révision totale de la loi sur les contributions), 26 juin 2013, p. 4943</p> <p>16. <i>Ibidem</i>, pp. 49-58.</p> |
|--|--|--|

La logopédie ce n'est pas pour les pieds

Petit retour sur un dossier chaud du début de l'été passé...



Jusqu'à l'année dernière, il était possible pour les logopédistes diplômées d'ouvrir un cabinet dans le canton de Genève, sous réserve d'avoir effectué deux ans de pratique logopédique ou de suivre une supervision par un autre professionnel pendant deux ans.

Le 19 novembre 2014, une modification de l'article 31 du RIJBEP (Règlement sur l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés) a été annoncée. Les logopédistes doivent maintenant effectuer deux ans de pratique dans le canton de Genève avant d'obtenir une accréditation et donc de pouvoir s'installer en cabinet indépendant à Genève. Il est donc impossible de s'installer en indépendant par le biais de la supervision.

Cette modification a de grandes répercussions sur la profession et sur l'avenir des jeunes diplômées de l'Université de Genève. Elle restreint en effet grandement les possibilités



d'emploi sur le canton en forçant indirectement les diplômées à travailler en institution. Malheureusement, il n'y aura pas assez de postes à pourvoir en

institution à Genève pour fournir à toutes les nouvelles diplômées un travail décent. Ces dernières seront donc contraintes, dans le cas où elles ne trouveraient pas d'emploi à Genève, d'aller travailler dans un autre canton, voire un autre pays. Cela aura donc aussi comme conséquence sur le long terme de réduire le nombre de logopédistes disponibles sur le canton, et donc d'allonger encore considérablement les listes d'attente pour une prise en charge adaptée.

Une alternative proposée par l'une des institutions publiques de Genève serait de créer des postes de « stagiaire premier



emploi » aux jeunes diplômées, afin qu'elle puissent effectuer leurs deux ans de pratique en institution. Cependant ces « stages » seraient rémunérés selon les normes en vigueur dans le canton de Genève, c'est-à-dire 1800 CHF par mois, salaire largement insuffisant pour vivre dignement dans cette ville. Il faut de plus signaler que ce salaire serait donc proposé à des professionnelles diplômées et tout à fait qualifiées, qui auront déjà effectué une année entière de stage lors de leur formation.

C'est pourquoi, en réaction à cette modification de règlement et aux répercussions qu'elle entraîne, les étudiantes en logopédie de l'Université de Genève ont décidé d'écrire différentes lettres entre mars et mai, d'une part au comité de programme de la maîtrise universitaire en logopédie et au rectorat de l'université pour chercher leur soutien, d'autre part à la conseillère

d'État Anne Emery-Torracinta afin de discuter et de négocier des aménagements du règlement. Les réponses à ces lettres n'ont malheureusement pas porté leurs fruits et n'ont amené à aucune négociation à ce jour.



Parallèlement, dans un but d'information à la population, des flyers ont été distribués aux parents d'élèves au cours du mois de juin 2015.

Enfin, en l'occasion de la journée internationale des stagiaires le 18 juillet 2015, un rassemblement a été organisé place des Nations à Genève, afin de soutenir et de défendre les étudiantes en logopédie et plus largement toutes les étudiantes ayant à effectuer un stage lors de leur formation.



Ces différentes actions ainsi que la création de l'Association des étudiantes en logopédie (AELogo) permettent aujourd'hui aux étudiantes de pouvoir mieux défendre leurs droits. Elles ont d'ailleurs réussi à obtenir que les stages de deuxième année soient toujours payés. Le combat continue même pour les toutes petites filières afin d'obtenir de meilleures conditions de travail pendant et après les études.

Deuxième opus de notre trilogie de style surréaliste *IUFE' got talent.*

Au printemps dernier, nous faisons un résumé de la situation à l'IUFE dans le numéro 46 de *Regard Critique*. Nous exposons la gabegie administrative, les problèmes de places de stages et nous finissons notre article sur l'annonce de la fermeture de la première année pour l'automne. Nous sommes maintenant en septembre, la première année est bien entendu fermée et les étudiantes sont sur le carreau. Nous allons revenir dans ce second opus sur les trois catégories d'étudiantes touchées par les problèmes de l'IUFE.

Tout d'abord, la fermeture de la formation a eu pour conséquence le sacrifice d'au moins une génération d'étudiantes qui souhaitait poursuivre sa formation pour aspirer à devenir enseignante. Parmi cette génération, on retrouve les étudiantes qui étaient en master et qui doivent soit rallonger leurs études soit trouver du travail pour survivre à Genève en attendant une éventuelle réouverture en septembre 2016. La seconde catégorie concerne les étudiantes qui faisaient un complément d'études pour l'enseignement. Ce complément est un parcours spécialisé concocté par l'université pour – à l'origine – pouvoir postuler à l'IUFE. Ces étudiantes, souvent en reconversion professionnelle, ont été attirées par une publicité mensongère qui annonçait en 2012 que le DIP² recherchait de nombreuses professeures de français. Dès lors, elles se sont échinées à obtenir une demi-branch de bachelor (84 crédits ECTS). Malheureusement pour ces étudiantes, les règles ont changé entre temps et elles ont dû valider six crédits supplémentaires sans se plaindre car elles étaient convaincues qu'après ce petit sacrifice, l'entrée à l'IUFE leur serait possible. Or, comme chacun le sait,

l'IUFE est fermé pour cette rentrée. Face à ces problèmes, ces étudiantes se sont mobilisées. Grâce à l'appui de nombreuses associations, elles ont obtenu un rendez-vous avec les autorités politiques et académiques. Cet entretien a montré que le DIP est confronté à des pressions de la part de la CDIP³ pour que les critères d'entrée dans une formation pour l'enseignement soient rehaussés, en passant des 84 crédits initiaux à la validation d'un master à 120 crédits. Lors de cet entretien, il semblerait toutefois que les étudiantes ayant commencé leur complément d'études pourront postuler – un jour peut-être – pour entrer à l'IUFE.

Outre les étudiantes qui n'accèdent pas à la formation, il existe une catégorie intermédiaire, les étudiantes qui ont déjà obtenu la première année mais qui ne peuvent pas poursuivre en deuxième année faute de stages. Les stages sont octroyés par le DIP selon un classement établi par l'IUFE. Ce classement provient d'une série de tests effectués en fin de première année, ce qui a pour conséquence pour les étudiantes non sélectionnées de ne pas pouvoir poursuivre la formation. Sauf que, suite aux nombreuses plaintes de l'été 2014, l'IUFE avait décidé de faire passer les tests de sélection avant l'entrée en première année afin d'assurer une place de stage pour la durée de la formation, soit deux années. Malheureusement, nous avons appris que deux tiers des étudiantes⁴ n'ont pas obtenu de places de stages malgré les promesses de l'institut. Un cas saisissant est celui du français où tous les documents élaborés au cours de l'année montraient qu'une vingtaine de places de stages seraient disponibles pour la rentrée. Sauf que le DIP n'en a octroyé aucune, laissant plus de vingt étudiantes

sur le carreau pour la volée 2014 et probablement beaucoup plus si on compte celles ayant validé précédemment leur première année.

Même lorsque les étudiantes ont réussi à s'extirper des tests absurdes et autres critères arbitraires, elles subissent quand même des pressions (changement de plans d'études au dernier moment, comptes-rendus d'inspection antidadés, mobbing, etc.) et sont sujettes aux nombreuses erreurs administratives. Ceci les conduit à devoir faire opposition et recours pour obtenir gain de cause et faire respecter leurs droits. Comment expliquer la gabegie administrative qui régit cet institut ainsi que les mauvaises relations entre l'université et le DIP, si ce n'est par une guerre d'égos, une profonde incompétence ou encore des intérêts divergents ? Comment expliquer à une étudiante qu'elle ne peut pas recevoir d'explication concernant sa grille d'évaluation parce qu'elle est « secrète » mais que si elle fait opposition, l'IUFE la lui donnera ? On comprend mieux pourquoi le rectorat a engagé une juriste rien que pour gérer les oppositions et les recours de cet institut.

La fermeture de la formation en première année décidée de manière unilatérale par les politiciennes de notre canton couplée à une politique générale d'austérité⁵ décidée par ces mêmes politiciennes conduit à une situation intolérable et insoutenable pour toutes les étudiantes. Ce constat montre bien que les erreurs du passé ainsi que la volonté de certaines d'être plus royalistes que la reine font de la formation des enseignantes un institut des plus à même de poser des soucis aux étudiantes non pas pour des questions académiques mais pour des raisons politiques, humaines et

administratives. Enfin, les règlements qui régissent la formation des enseignantes du secondaire changeant aussi vite que les saisons⁶, les étudiantes n'ont aucune lisibilité de leur parcours académique et professionnel. Ce dossier est loin d'être terminé et nous reviendrons pour le dernier épisode de notre saga dans un prochain numéro.

1. Institut universitaire de formation des enseignantes.
2. Département de l'instruction publique.
3. Conférence des directeurs de l'instruction publique.
4. TDG du 21 juillet 2015.
5. Le Courrier du 19 août 2015.
6. Il y a eu trois règlements différents édictés par l'IUFE en 2014 sans compter toutes celles qui sont astreints à des règlements plus anciens.

D'une éducation élitiste à une société privatisée et encore plus élitiste

La nouvelle a fait grand bruit lorsque le Temps a annoncé le 24 avril dernier que les écoles privées du canton pourront dès cette rentrée délivrer leur propre maturité. Pourquoi cela fait-il du remous alors qu'aujourd'hui tout est achetable ou vendable ? Peut être que cela veut dire que les *Moser's boys** vont pouvoir « fidéliser les clients », enfin, les élèves. C'est en tout cas un premier pas vers la constitution d'une école à deux vitesses comme le font si bien nos voisines européennes.

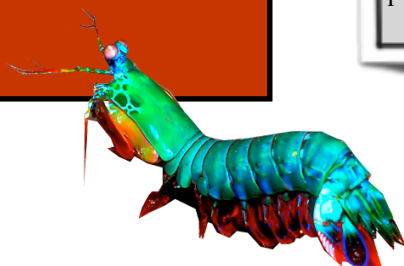
*ou n'importe quelle autre école privée

L'enseignement devient une course de longue distance

Revenons un peu sur la course à l'allongement des études que nous vivons en temps réel en ce début de troisième millénaire. La réforme de Bologne a notamment forcé les étudiantes à rallonger la durée de leurs études. Puis, les universités ont vu apparaître des masters à 120 crédits pour permettre une spécialisation de la formation initiale, sans compter le nombre impressionnant de MAS (masters in advanced studies) qui deviendront un jour obligatoires pour trouver un emploi. Cette surenchère des diplômes est aussi une dévalorisation de ces titres universitaires. De plus, rallonger la durée des études participe à la sélection sociale d'une élite. Si l'on prend le cas de l'enseignement, le changement des conditions d'admissions à l'IUFE que Anne Emery-Torracinta cautionne témoigne de son manque de considération pour les études entreprises par les étudiantes. Du coup, seules celles qui pourront se payer entre six et huit années d'études supérieures pourront prétendre à l'enseignement ces prochaines années.

Les étudiantes de première année de psycho se rebiffent.

En mai dernier, le conseil participatif de la FPSE a validé le changement du plan d'études du Bachelor en psychologie. Cette décision entraîne la suppression des deux tiers des crédits libres pour les étudiantes. Les étudiantes de première année se sont auto-organisées afin de défendre leurs droits à une éducation libre, interdisciplinaire et au choix des cours. Elles ont donc mis leurs examens en péril afin de récolter des signatures et elles en ont obtenu 175 rien que pour la volée de première année. Cette initiative a abouti grâce à l'appui d'étudiantes de master ainsi que le soutien de l'ADEPSY (association des étudiantes en psychologie). Après un entretien avec le décanat, cette petite troupe a obtenu l'instauration d'un régime transitoire pour celles qui le souhaitent. En ce qui concerne l'élargissement de la liste des options, il faudra encore se battre à la rentrée. Du coup, pour les étudiantes qui entrent maintenant en première année, il ne faut pas s'arrêter là. Cette saga du mois de juin montre bien que des étudiantes motivées peuvent faire valoir leurs droits à l'université.



Internship ou interns cheap ?

Par le passé, le stage était considéré en partie comme une expérience, une découverte, l'essai d'un métier et puis éventuellement de son rejet. Il existe cette idée d'effectuer un stage pour tester un job puis un autre avant de choisir une profession pour le reste de notre vie. Nous voudrions pouvoir concevoir le stage de cette façon: un stage en faveur de nous-mêmes et de nos désirs. Nous aimerions, mais nous ne pouvons pas. Nous pouvons seulement espérer travailler, manger et arrêter la prolifération des stages précaires.

Depuis
une vingtaine d'années,
nous assistons à une redéfinition
des savoirs selon la norme de
l'utilité

Fraîchement diplômée, l'aube d'un premier emploi semble lointaine. Nous nous trouvons à la frontière de deux statuts, celui d'étudiante et de travailleuse, avec la précarité de l'un et la dureté de l'autre, remplissant les tâches d'une employée, mais considérée *en formation* pour légitimer la faible ou inexistante rémunération. La légende du passage de l'école à l'emploi s'effrite. Notre histoire se situe entre deux étapes qui tendent à se répéter. Nous sommes une fois en études, une fois en stages, parfois en emploi, parfois au chômage, tantôt payée, tantôt précaire, un jour au travail, le suivant en formation continue. Nous vivons dans l'insécurité de statuts en constante mutation et nous devons nous y préparer.

Au delà d'un certain idéal, les stages ont toujours rempli ce rôle de disciplinarisation, d'apprentissage des règles. L'employeur teste, mais surtout sculpte la travailleuse de demain : initiation à la subordination, à la précarité

et à la flexibilité. Le stage est devenu ce processus de masse qui assure des forces de production aliénées, soumises et maîtrisées.

Aujourd'hui, de nouvelles raisons poussent aux développements massifs de ces stages. Certes, depuis la crise de 2008

d'une part le grossissement de l'armée de réserve favorise

l'accroissement de stages précaires, d'autre part, l'austérité libérale détruit les budgets des institutions qui profite d'utiliser des stagiaires.

Certes, nous nous trouvons dans un violent réajustement du capitalisme, mais d'autres éléments peuvent nous apporter des outils puissants de compréhension.

Le développement des stages en formation

Comment comprendre l'accroissement des stages en études ? Un élément de réponse



se trouve dans le passage des savoirs en compétences. Depuis une vingtaine d'années, nous assistons à une redéfinition des savoirs selon la norme de l'utilité. C'est à dire « une subordination de la production et de la transmission du savoir à la seule norme de l'utilité et de la rentabilité au détriment des enjeux de connaissance proprement théorique ou

civique »¹. Il faut que les savoirs transmis à l'université puissent être applicables aux besoins du capitalisme. Ils doivent répondre à une utilité sociale et de production économique au détriment d'une perspective de connaissances propre. De cette manière, les compétences, la mise en application des savoirs selon leur utilité de production, ont pris de l'importance dans les formations.

Nous sommes arrivées à une étape où la norme de l'utilité autour des compétences joue un rôle central dans les cursus universitaires. Désormais, vous pouvez obtenir un diplôme reconnaissant les stages comme une forme de savoirs particuliers. Des centaines d'étudiantes partent en stage pour et par l'université et elles ne sont plus rémunérées en francs, mais en ECTS. L'évolution du savoir selon la norme de l'utilité débouche sur la subordination du savoir par son application pratique. Si nous assistons à un développement des stages en études, c'est que le monde académique reconnaît la mise en pratique comme un savoir en dehors de toute logique de connaissances théoriques.

Cela se fait au détriment des étudiantes qui se trouvent rémunérées dorénavant en ECTS et non en CHF. Si l'université peut rémunérer les étudiantes en crédit ECTS, c'est qu'elle a réussi à faire correspondre X crédits en X heures de travail. Cette mise en crédit des savoirs correspond étrangement à une relation salariale. À nouveau, c'est une détermination du savoir selon une logique productiviste. Cette possibilité de rémunérer le savoir selon le nombre de

crédits par heure est rendue possible par la marchandisation du savoir renforcé par le processus de Bologne.

Les stages comme étape finale d'individualisation des parcours de formations

Le processus de Bologne a été introduit pour répondre aux besoins du marché. Il fallait que les diplômes correspondent mieux aux attentes de l'économie. Dans cette perspective, il fallait que les disciplines puissent être mises en concurrence. Il fallait des points de comparaison entre disciplines pour les évaluer. Il fallait des diplômes lisibles et particuliers pour la division sociale du travail. Il fallait modifier les savoirs pour pouvoir les mettre aux enchères. Il le fallait, et l'université l'a fait. Chaque discipline a ses sous-disciplines clairement délimitées et quantifiées en ECTS. Cette année 2015, les crédits ECTS s'échangent à 350 £ à Londres, à 133 € à l'IHEID et 16 CHF à l'Unige.

De cette transformation naît le marché de la connaissance où chaque étudiant choisit les compétences à cumuler. À l'avenir, les diplômes se font à la carte et s'individualisent. Au long de sa formation, l'étudiante-entrepreneuse développe son petit capital intellectuel en misant sur les bons cours, les beaux diplômes et les grandes universités, prenant ci et là, pour une accumulation optimum. Il faut le meilleur diplôme, cumulant Erasmus et cours spécialisés.

Une fois sa formation terminée, le stage permettrait une transformation de ce capital en richesse. Le stage est non payé, et alors ? Cette privation matérielle n'est qu'un investissement pour le futur ! Le retour sur investissement de quelques mois de précarité devrait être faramineux. Après un master à la LSE, un stage à l'OMPI, elle est bientôt à nous la Ferrari.

Pourtant la réalité est toute autre. La multiplication des diplômes a individualisé le savoir. Chaque étudiante a un parcours académique particulier. Le stage achève de différencier les parcours, atomisant un peu plus les individus dans une précarité violente. Nous voilà toutes différentes et toutes dans la bataille du marché du travail. Cette singularisation des parcours limite les solidarités. Les stages s'enchaînent et la précarité persiste, deux, trois ans. Les années défilent et le bout du tunnel n'approche pas. Peut-être que vous avez misé sur les mauvaises stock-options, que la multiplication de stages a mené à la faillite de votre petit capital. Peut-être que vous

n'êtes pas nées sous la bonne étoile. Peut-être, mais vous n'êtes pas seules.

Le parcours se rallonge et tout le monde est dans la même galère. Dans cette galère, nous pouvons nous réunir et nous organiser. Nous devons dénoncer les institutions – organisations internationales, administrations publiques, universités, etc. – complices de la précarité des stagiaires et de leurs rémunérations trop faibles. Dans cette galère, nous devons refuser l'atomisation des individus, nous rassembler, lutter collectivement, car une mutinerie n'est jamais de trop !

I. Ahmet Insel, Sandrine Garcia, Christian Laval, Alberto L. Bialakowski, revue mauss

Conférence et discussion

Mouvement étudiant au Québec

Retour sur la grève de 2012

**LA GRÈVE EST ÉTUDIANTE
A LUTTE EST POPULAIRE**

Gabriel Nadeau-Dubois
Ancien porte-parole
de la CLASSE

Mercredi 23 septembre 2015 - 19h
Salle MR 070 - Uni Mail
Boulevard Carl-Vogt 42, 1205 Genève

Plus de 300'000 étudiant-e-s ont participé à la grève étudiante au Québec de 2012 contre les attaques à l'éducation. Nous discuterons en détail de cette grève et de l'état actuel du mouvement étudiant québécois.

Organisée par: **CLAE** **AJE**
Le Syndicat des Jeunes

Avec le soutien de la CGTF
COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES

L'Université est étrangère à cette manifestation.

MANUEL POUR SECOUER LES NATIONS UNIES

ETAPE I

CHOISIS UN SYMBOLE POUR LA LUTTE



ETAPE II

MONTE UNE CELLULE OU UNE TEAM



ETAPE III

DÉTERMINE UNE STRATÉGIE GÉNÉRALE



ETAPE IV

PASSE À L'ACTION



ETAPE V

RENFORCE ET ÉLARGIS LE MOUVEMENT,
PAR EXEMPLE AVEC DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES



ETAPE VI

MÉDIATISE MONDIALEMENT LA SITUATION DES STAGIAIRES



ETAPE VII

CONSTRUIS UN RAPPORT DE FORCE,
PAR EXEMPLE AVEC DES RASSEMBLEMENTS SPONTANÉES



ETAPE VIII

UNE FOIS LE RAPPORT DE FORCE DE TON CÔTÉ : PLACE À LA NÉGOCIATION

ETAPE IX

RENCONTRE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES NATIONS UNIES DE GENÈVE



ETAPE X

CONTACTE BAN KI-MOON
ET OBTIENS DES PROMESSES DE
CHANGEMENT



ETAPE XI

GAGNE UN REVENU!
CAR OSER LUTTER, C'EST OSER VAINCRE.



Amour, gloire et contre-faïtière

« On est comme un mur qui encadre et aide les projets associatifs » : telle est la déclaration de l'« Association Faïtière de l'Université » (AFU) dans une interview récente parue dans *Topo*¹. Cette métaphore malheureuse s'ajoute à un passif déjà fort chargé en expressions farfelues que la contre-faïtière brandit comme *marque* : « place du village », « maison vide », etc. Nous attendons en vain un germe de contenu dans le discours de l'AFU. Faute de fond, nous rigolerons de la forme.

Au cours des derniers mois, la contre-faïtière s'est escrimée à produire une montagne de paperasse réglementaire². L'AFU fait preuve d'une véritable obsession pour la procédure. Elle produit en effet un nombre de règlements à faire pâlir un régime totalitaire. Qui plus est, elle considère que ces mêmes règles peuvent être suspendues au gré de ses envies, par exemple lorsqu'il s'agit de nommer les membres de son comité qui, selon ses propres statuts et les prétextes invoqués pour créer une contre-faïtière, devraient représenter une association³. L'AFU a également un goût douteux pour le cérémonial. Afin sans doute de se donner de l'importance, les assemblées-cérémonies sont menées par un « maître de cérémonie » – si possible en costard-cravate, soyons un peu sérieux tout de même – chargé de veiller au respect de la procédure. Ce dernier mène le bal : exposant d'abord longuement les règles de (bien)séance, il attribue ensuite les tours de parole limités dans le temps et veille au bon déroulement de la cérémonie, quitte à faire exclure *manu militari* (pas par lui-même, bien évidemment) un éventuel élément perturbateur. On est tout de même rassurées de savoir que « la créativité dans les sanctions est encouragée »⁴. Le « maître de cérémonie » est assisté d'un « comité de supervision », qui sert essentiellement de caution aux éventuelles entorses à la procédure. Il dispose



également d'un « secrétariat de séance (SS) » (vous avez bien lu !). Nous croyons volontiers que cette appellation regrettable est plutôt le fait d'une tragique incompetence plutôt que d'une volonté politique affirmée. Au milieu de ce tas d'inepties réglementaires absolument affligeantes, il est difficile de déceler en quoi l'AFU apportera une amélioration bienvenue à la vie étudiante.

Le comité de la contre-faïtière est actuellement composé de huit membres, dont pas moins de cinq portent le titre pompeux de « président » ou de « vice-président ». Cela fait toujours joli sur le *curriculum vitae*. À moins que ce ne soit par idéal d'horizontalité... Ce comité est élu par deux représentantes des associations membres. Il faut bien se prémunir contre les risques liés à un cercle trop large, et donc potentiellement dangereux, d'électrices ! Après tout, nous sommes en train de parler d'une association d'étudiantes, dont le caractère formateur à de futures professions dirigeantes ne devrait pas être pris à la légère. Le comité est également garant de la bonne image de cette nouvelle structure bureaucratique ultra hiérarchisée. À ses yeux, organiser des soirées étudiantes à 25 francs l'entrée est un excellent moyen de financer des projets associatifs. L'organisation de ces soirées fait rêver. Quoi de plus formateur que de diriger quantité de jeunes étudiantes bénévoles pour jouer aux grandes personnes ? On ne

fait guère mieux comme modèle de paternalisme. Sur l'énorme bénéfice engendré par ces soirées (augmenté par une généreuse subvention du rectorat), la contre-faïtière a bien l'intention de promouvoir son image. Une bonne bureaucratie autoritaire ne saurait se passer de propagande.

Toutes ces belles choses sous couvert d'un credo apolitique bienveillant : fonder une grande famille d'amour. Les assemblées générales à venir traceront plus précisément le chemin que va emprunter ce monstre bureaucratique. En attendant, quoi que cache le « ni de droite ni de gauche » revendiqué par la contre-faïtière, il devient urgent d'avoir un débat de fond public sur le rôle d'une association faïtière.

1. Yves Pinto Felix et Tristan Boursier, « L'AFU se présente comme la place du village des associations », *Topo*, 3 septembre 2015.

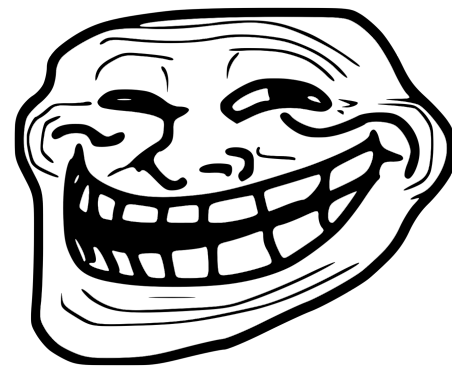
2. Les expressions entre guillemets qui suivent sont tirées des règlements de l'AFU – malheureusement non publiés – que nous tenons à votre disposition pour consultation.

3. Pour plus de détails, voir l'article « L'AFU ou la maison vide », publié sur le site internet de la CUAE.

4. Article 22 du Règlement interne : l'assemblée des délégués à la vie étudiante (ADVE) de l'AFU.



Mais que fait le rectorat ?



Une étudiante sur cinq connaît la pauvreté !



Mais que fait le rectorat ?

Il s'oppose à l'initiative sur les bourses d'études. L'initiative demandait une augmentation des aides pour les étudiantes, mais pour le rectorat la priorité ce n'est pas les étudiantes mais la recherche et la notoriété. En effet, les *ranking* des universités comptabilisent les études publiées, pas les étudiantes fauchées !



Les stagiaires demandent à être rémunérées !

Mais que fait le rectorat ?

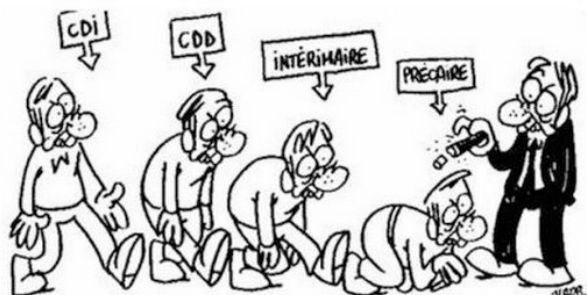
Il s'oppose à un projet de loi stipulant qu'un stage soit rémunéré. Mais il ne s'arrête pas là. Alors que l'office cantonal de l'inspection des relations de travail dénonce certains stages comme une forme de dumping salarial, le rectorat fait sa propre loi : il promeut ces stages grâce à uni-emploi.



Le logement coûte cher pour les étudiantes !

Mais que fait le rectorat ?

Il s'oppose à des loyers plafonnés dans les résidences de l'université. Pour l'étudiante coquine qui dort avec sa copine, attention ! Elle pourrait être prise un beau matin lors d'un contrôle surprise des hôtes clandestins.



Plusieurs associations nouvellement créées à l'université !

Mais que fait le rectorat ?

Il s'oppose à la reconnaissance de ces associations en leur mettant des bâtons dans les roues (cf. *Regard Critique* n° 46). Elles ne peuvent ainsi pas recevoir de subventions ordinaires et louer des salles pour leurs activités.



Le rectorat ne défend pas ses ouailles,
étudiante défends tes droits avec la couaille !



Recette pour un cake financier

Ingrédients :

- 2 feuilles d'hypocrisie
- 3 dl de virilité extra-forte
- une dose d'ambition
- 200 grammes de rancune
- 3 cs de mauvaise foi
- deux rouleaux d'alumnis

*« Développe ton réseau,
partages-en un morceau ! »*

Marche à suivre :

Prenez quelques alumnis et 200 grammes de rancune, mixez le tout. Ajoutez la dose d'ambition puis frottez les deux feuilles d'hypocrisie au-dessus de la mixture. Laissez reposer 1 heure.

Ajoutez 3 cuillères à soupe de mauvaise foi et incorporez petit à petit la virilité extra-forte. Arrosez le tout d'alcool.

Laissez cuire 30 minutes à 47 degrés nord et 8 degrés est, pour empêcher tout développement de corps étrangers.

Sortez le cake du four. Lorsque vous le coupez, le cake doit être appétissant de l'extérieur et vide à l'intérieur.



Glaçage

Ingrédients :

- 17 règlements
- 3 Sel-Sucre
- 100 gr. de sanctions

Malaxez les 17 règlements avec trois SS. Ajoutez 100 gr. de sanctions puis fouettez le tout.



*« pour un glaçage parfait, ajoutez une pincée-
de temps de parole, l'illusion est parfaite ! »*

L'ASSE PRÉSENTE SON NOUVEAU SITE DE CAMPAGNE

« C'est avec grande fierté que l'ASSÉ dévoile son site de campagne de l'année 2015-2016. Pour une troisième année consécutive, la campagne est axée sur la lutte contre les mesures d'austérité.

Cependant, cette année la campagne est particulière. La lutte contre les mesures d'austérité prend désormais plusieurs visages: les hydrocarbures, la répression politique et la fiscalité. Devant l'obstination du gouvernement à se priver de revenus, l'ASSÉ réclame l'instauration de cinq mesures fiscales qui, contrairement à l'exploitation des hydrocarbures, permettront un refinancement massif des services publics et ce, sans détruire les écosystèmes.

Le site de campagne comprend 1) l'argumentaire 2) le matériel de mobilisation 3) le calendrier de mobilisation. Ces outils faciliteront la tâche des militantes et militants qui ont à cœur de créer un mouvement cet automne.

Un mouvement, dix milliards de solutions ! »

Extrait du site de l'ASSE : <http://www.asse-solidarite.qc.ca>

Leur site de campagne : <http://unmouvement.org>

LE SUPER JEU

Sauras-tu retrouver les mots suivants dans la grille ?

J L J K H Q X E T U D I A N T E S C W Y
R L S S B E S L H S I E Ç O J E T Q G W
T L V M M Q V H J F C S Q G G V A U M F
Ç E P D T K P D R P C L T N Ç J V W P P
L A N F Y G B U O W I W Z A H O O J Y O
C E G S B P W C Ç V N I O I R H L M E F
H A E F E Ç O X J X Q B X Ç Ç O Y M I Q
I S Q R N I C I L M C X N V G W T A T Ç
C S K E T Z G P Y M R M F O I F W C E Z
R O D D B N Z N N S C V P L P J A C E L
M C J P A R E V A Q G E U Ç U G Q L M R
X I U U R A H R N N D T M V F E N B U A
Ç A D G Q E S N O I T A S I L I B O M A
Ç T J U F A C L E E L S U U M V U F V K
F I E A W J U A S B F Z V A S N F A O B
J O Y O S A Ç E R X X Y E Ç P O S C X B
N N W W A V X D C I S J A K N C N Q B X
B S E G N X X K A S T A G E S J A Z K P
T T J A R Z G G A B I E M Ç Z D R T F Y
O I H D A R V S K F A I T I E R E H E V

(?) FAITIERE
(?) PRECARITE
(?) ASSOCIATIONS
(?) ETUDIANTES
(?) LUTTES
(?) ENSEIGNANTS
(?) MOBILISATIONS
(?) LOGOPEDIE
(?) STAGES
(?) RENTREE
(?) RECTORAT

AGENDA DE LA RENTRÉE

Séance d'infos pour les étudiantes étrangères (permis B)
Mardi 22 septembre 18h15
M 2170 (UniMail)

Conférence de Gabriel Nadeau-Dubois
Mercredi 23 septembre 19h00
M R070 (UniMail)

Conférence de Said Bouamama
Jeudi 24 septembre 19h00
M 2160 (Unimail)

Soirée d'infos logement
mardi 29 septembre 18h15
M 2170 (UniMail)

Assemblée générale CUAE
Mercredi 28 octobre 18h15
MR 070 (UniMail)



So, this is the end...

A propos de la CUAE

Sous le sigle CUAE se cache la Conférence Universitaire des Associations d'EtudiantEs, association faîtière et syndicat des étudiantes de l'Unige, et leur porte-parole auprès des autorités universitaires et politiques.

La CUAE a pour but de défendre les intérêts des étudiantes tout en offrant un

certain nombre de services. Dans ce sens, elle fonctionne comme un syndicat et adopte la ligne et l'opinion de la majorité des gens qui s'y engagent. La CUAE est politiquement indépendante. Ses structures sont démocratiques et elle est ouverte à toute étudiante, et à toute association étudiante de l'université dont les statuts

sont compatibles avec les siens.

Contacts

102 bd Carl-Vogt (UniMail)

1205 Genève

tél. 022 379 87 97

cuae@unige.ch